

➔ Full TV, une WEB TV par et pour vous...

Comme vous le savez, la maison pour associations met à votre disposition toute une série d'outils utiles à la communication de votre asbl. Cela va de notre site Internet, à notre agenda en ligne, en passant par le mpa express et Route 90, sans oublier l'Impact Associatif que vous tenez, en ce moment, en mains.

Après avoir inauguré, il y a maintenant plus de deux ans, la webradio Route 90, la mpa a décidé de se lancer un nouveau défi en participant, en partenariat avec la Maison de Jeunes l'Eveil et le Centre Régional d'Intégration de Charleroi, à la création d'une WEB TV.

Coordonnée par l'Eveil, Full TV comprend quatre axes : un « axe jeune » qui s'appuie sur une politique de lutte contre la fracture numérique au sein des centres de jeunes, un « axe emploi » qui propose des présentations de métiers, des CV en ligne et diverses offres d'emploi, un « axe associatif » qui met en avant toute la richesse du monde associatif carolo, un « axe artistique » qui assure la promotion des artistes de la région.

L'aspect interculturel n'est pas oublié et poursuit l'objectif de réaliser différents partenariats avec les communautés restées dans leur pays d'origine et ce, afin de créer différents échanges familiaux, culturels, professionnels...

Mais cela ne s'arrête pas là ! Full TV est avant tout VOTRE WEB TV. Vous aurez donc la possibilité d'uploader vos propres vidéos, de participer à des concours...

Mais assez de blabla, rendez-vous sur le site www.fulltv.be, pour vous faire, en images, votre propre idée !



Belgique-België
P.P
6000 Charleroi 1
BC 10805
P605048

impact associatif

Dossier : La formation

« Personne n'est trop vieux pour se fixer un nouvel objectif ou faire de nouveaux rêves »
Les Brown

Et encore...

P.3 Partenariat : Les formations du CRIC : des partenariats locaux au service de l'intégration

P.6 Portrait : Magali Thibaut, Coordinatrice de Carolo Contact Drogues

P.7 Fiche technique : La loi sur le congé-éducation payé

P.8 Du côté de la mpa : Full TV

Edito

Annonces

La maison pour associations vit un moment important dans son développement.

En effet, le renouvellement de la composition du Conseil d'Administration (suite aux élections communales) va amener de nouveaux mandataires à retrouver les anciens dans la représentation de la Ville au sein de la mpa. C'est le sens profond et concret du partenariat voulu entre l'associatif et le monde politique.

Cela nous vaudra le plaisir d'accueillir la nouvelle Présidente du Conseil d'Administration, Véronique Salvi.

Enfin, la vie de la mpa est placée sous la direction opérationnelle de Lillo Canta depuis le 1er juin. Toute l'équipe de la maison est heureuse d'accueillir de nouveaux acteurs de notre quotidien associatif. Nous souhaitons que l'avenir de la mpa soit encore plus passionnant que ce que nous avons connu jusqu'à ce jour... et ce n'est pas peu dire !

Marc Parmentier
Administrateur délégué



L'asbl « Le bonheur dans le pré » organise, durant les mois de juillet et août, différents stages et activités tournant autour du cheval et de son environnement.
Plus d'infos : : info@lebonheurdanslepre.be.

Du lundi 2 au dimanche 8 juillet, de 9h à 16h, est organisé à Acoz, dans le cadre de « La semaine musicale 2007 », un stage de Chant choral. Infos et inscriptions : 071/39.01.15, sem.music@skynet.be www.semainemusical.be.

Dans le cadre de l'expansion de son secteur Titres-Services, l'asbl Entra est à la recherche d'opératrices en repassage. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Véronique Guillaudeux par téléphone au 071/919.647 ou par mail à l'adresse vguillaudeux@entra.be.

Pour déposer une annonce, il vous suffit de nous envoyer votre texte et vos coordonnées à helene@mpa80.be. La mpa se réserve le droit de publication.

Maison pour associations. 80, Route de Mons. 6030 Marchienne-au-Pont. Tél. : 071/53.91.53. Fax : 071/53.91.54. Www.mpa80.be. helene@mpa80.be.

Magazine de la maison pour associations de Charleroi
Editeur
responsable : Marc Parmentier
Rédaction : Sonia Bailly, Romuald Baumans, Bruno Blanchart

Caroline Davini
Vincent Debouny
Nicole Mahieu
Hélène Malnoury
Graphisme : David Chantrenne
Impression : Paragraphe sprl 071/376.707



Interreg III, de Charleroi à Tourcoing : Evaluer les pratiques de formations

En avril, les acteurs associatifs franco-belges se sont donné rendez-vous pour deux journées de formation (la première à Tourcoing et la seconde à Charleroi) consacrées à l'élaboration d'un cahier de charges de formations ainsi qu'à l'évaluation de ces pratiques. Ce module était animé par Marc Impe du STICS, avec qui nous collaborons depuis le début du projet.

Si l'amélioration des compétences des responsables d'associations passe notamment par des formations, ces dernières doivent être évaluées régulièrement afin de répondre le mieux possible à vos besoins.

Voici quelques points que nous avons abordés :

- Les trois dimensions de l'évaluation ;
- Le minimum évaluable ;
- Les principes généraux de la construction d'un processus de formation ;
- Le plan stratégique ;
- L'élaboration des objectifs ;
- La rédaction d'un cahier des charges cohérent.

La méthodologie basée sur un mélange harmonieux entre théorie et pratique a permis aux participants de repartir mieux outillés mais également, d'échanger sur les pratiques de formations à l'échelon transfrontalier. Cette rencontre est une nouvelle illustration de la plus-value inhérente à ce type de réseau. Une nouvelle rencontre a eu lieu dans le cadre du Réseau National des Maisons des Associations à Dijon, les 21, 22 et 23 mai.

Si vous êtes intéressé par l'évaluation de la formation, vous pouvez consulter le site du STICS qui y consacre un guide de l'évaluation à l'adresse www.stics.be/evaluer.



Une question sur ...

La loi sur le congé-éducation payé



Quelles sont les mesures imposées par la loi?

Le travailleur peut, en principe, bénéficier d'absences payées proportionnellement au nombre d'heures de cours suivies dans le cadre des congés-éducation. L'employeur obtient le remboursement de la rémunération et des charges sociales patronales.

Pour avoir droit à cette mesure, la formation suivie par le travailleur doit être reprise dans la liste mentionnée par la loi et doit avoir une durée minimum de 32 heures par année scolaire. Les heures de cours réellement suivies donnent droit au congé-éducation payé.

Le travailleur s'absente du travail pendant une durée égale au nombre d'heures de cours suivies. Ce nombre est plafonné pour chaque année scolaire.

L'établissement du planning s'effectue par le conseil d'entreprise. A défaut de ce dernier, il est programmé, d'un commun accord, entre la délégation syndicale et l'employeur. A défaut d'une délégation syndicale, les congés-éducation sont planifiés d'un commun accord entre l'employeur et le travailleur.

La période de prise de congé s'étale entre le premier jour de présence au cours et le dernier examen de la session. Dans le cas d'une deuxième session, cette période pourra être prolongée à la condition d'avoir présenté ses examens en première session.

Pour un employeur qui occupe moins de 20 travailleurs, les absences seront autorisées pour 1 travailleur et non autorisées pour plus de 10% des travailleurs. S'il occupe entre 20 et 50 travailleurs, elles sont autorisées pour 1 travailleur par fonction et non autorisées pour plus de 10% des travailleurs exerçant la même fonction.

Si vous êtes intéressé, une brochure peut être obtenue gratuitement :

soit par téléphone au 02/233.42.14 ;

soit par commande directe sur le site du SPF: <http://www.meta.fgov.be> ;

soit par écrit à la Cellule Publications du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, rue Ernest Blerot, 1 à 1070 Bruxelles. Fax: 02/233.42.36, e-mail: publi@meta.fgov.be.

Cette brochure peut également être consultée sur le site Internet du SPF: <http://www.meta.fgov.be>.

Pratique

Limitation maximum par année scolaire :

- 120h pour les formations professionnelles
- 80h pour les formations générales
- 120h pour les formations générales et professionnelles combinées

Plafond de la rémunération normale payée au travailleur pendant l'absence :

- 2.050 € depuis le 1/09/05
- 2.500 € depuis le 1/05/03 pour les 45 ans au moins et les travailleurs concernés par la fermeture d'entreprise

Pour en savoir plus :

http://www.emploi.belgique.be/detailA_Z.aspx?id=822



Magali Thibaut

Responsable de Carolo Contact Drogues

Même s'il ne faut pas la minimiser, la « consommation d'un produit » n'est qu'un aspect du problème. Bien souvent elle masque un autre souci... L'éducation, le manque de respect des limites, l'absence de cadre sont les vrais responsables...

L'association Carolo Contact Drogues existe depuis 13 ans maintenant.

Elle est née de la mise en place des « Contrats de Sécurité » dans les 5 grandes villes : Bruxelles, Gand, Anvers, Liège et Charleroi dans les années 92/93.

Il avait été constaté à Charleroi, comme ailleurs, qu'il manquait un maillon pour répondre à une information sur le problème de la toxicomanie. L'association, qui reste un service communal, a donc été créée pour être un service ressource spécialisé sur la question des assuétudes.

De l'idée d'un simple guichet au départ avec une permanence téléphonique, l'association Carolo Contact Drogues s'est transformée au fil du temps en une permanence de 5 demi-jours tenue par trois psychologues et une secrétaire.

Avec des missions d'information, de documentation (plus de 400 ouvrages de référence sur les assuétudes), Magali Thibaut et son équipe assurent le soutien psychologique des consommateurs et de l'entourage, en toute confidentialité.

D'abord écouter, évaluer et orienter vers les services adéquats (centres de postcure, hôpitaux, groupes de parole), car il s'agit ici d'accueillir toute forme de dépendances (alcool, médicaments, drogues licites ou illicites, jeux...), et non de traiter ni de prendre en charge.

Depuis plusieurs années, l'association organise des formations pour adultes relais.

Quatre thématiques y sont développées :

Les différents produits : leurs effets, leurs conséquences, les prix, l'aspect légal ;

Les différents traitements : cures, postcures, médecins spécialisés, adresses et contacts utiles ;

Les représentations sociales : comment l'éducateur se situe-t-il face au problème et face à ses collègues, les différents points de vue dans une équipe, comment considère-t-il le consommateur : comme un malade, un handicapé, un « sale tox » ?

La prévention : donner des outils aux intervenants pour aider leur public à faire un choix responsable, « accepter » qu'il y ait des consommateurs, les comprendre sans pour autant être d'accord !

Car de l'avis de la coordinatrice, Magali Thibaut, le problème a toujours existé et existera toujours. Bien souvent la consommation n'est que la partie visible de l'iceberg. Il est important de bien diagnostiquer, au cas par cas, et déjà lever

**Accepter la réalité !
L'« accès facile » ne pousse pas
les jeunes vers le précipice...**



le voile sur la profondeur du problème et diriger les personnes vers les soins.

C'est pourquoi il est également nécessaire de former le plus de personnes possibles qui, par leur profession, risquent d'être en contact avec la problématique.

Ces formations sont destinées aux enseignants, groupements, maisons de jeunes, assistants sociaux, psychologues, éducateurs, directeurs d'école...

Le prochain cycle aura lieu les 24 septembre, 8 octobre, 23 octobre et 6 novembre 2007.

« Si la consommation en général n'augmente pas, l'âge des premiers essais a lieu de plus en plus tôt... (13/14 ans...) », nous confie Magali Thibaut. Améditer...



Plus d'infos ? Carolo Contact Drogues
071/30.26.56

Les formations du CRIC :
des partenariats locaux au service de l'intégration



Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC) a, parmi ses missions d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, Décret du 4 juillet 1996 de la Région wallonne, la promotion de la formation du personnel des services s'adressant partiellement ou totalement à ces personnes.

Dans ce cadre, le CRIC vise la professionnalisation des acteurs locaux inscrits dans la dynamique de réseau qu'il met en place et qui sont impliqués dans l'intégration des populations immigrées. Il s'agit d'offrir à ces intervenants une formation continue permettant l'actualisation de leurs connaissances. On observe un important turnover dans l'associatif ainsi qu'un grand nombre de bénévoles pour qui la formation de base est parfois insuffisante. « La formation est nécessaire si l'on veut maintenir la qualité du service offert au public par ces institutions » indique Angelica Ferullo, Responsable formations.

Le CRIC s'adresse tant au secteur public que privé. Asbl, écoles, CPAS, services d'aides familiales, formateurs d'adultes y ont recours. Des formations sont organisées en concertation avec les structures demandeuses qui, en général, sont déjà en contact avec le CRIC dans le cadre de leur participation aux plates-formes thématiques. Ces lieux d'échanges réunissent une grande diversité d'acteurs locaux qui expriment parfois des difficultés dans leur travail à destination de populations issues de l'immigration. « Apprendre le français à des primo-arrivants nécessite une connaissance minimum de leurs spécificités culturelles. Les formateurs ne sont pas toujours outillés pour intervenir dans ce cadre » explique Chantal Gosseau, Directrice du CRIC.

Dans un premier temps, la demande est analysée. « Il est parfois important de la décoder afin d'y répondre de la manière la plus adéquate », poursuit-elle. Une offre de formation reprenant les objectifs, le contenu de la formation et la méthodologie utilisée, ainsi qu'une phase d'évaluation, est ensuite proposée par le CRIC.

Le CRIC vient de mettre en place un nouveau programme de formations destinées aux formateurs pour adultes en FLE (Français Langue Etrangère) de la région de Charleroi. Ce programme s'est développé dans le cadre de la Coordination et Orientation Régionale en FLE sur Charleroi (C.O.R.F.L.E.C).

Trois modules de formation auront lieu en 2007 :

- Formation à l'interculturalité : « Interculturel, multiculturel, diversité culturelle... et s'il s'agissait de vivre ensemble ? » (3 jours) ;
- Approche didactique du FLE : « Le français langue étrangère et seconde : enseignement et apprentissage » (2 jours) ;
- Apprendre une langue étrangère par la co-construction des savoirs » (3 jours).

Ces formations sont généralement financées par les pouvoirs publics (Région Wallonne, Europe...) et donc gratuites pour les participants.

Si vous souhaitez plus de précisions sur ces formations ainsi que sur leur organisation « à la carte » pour votre institution, veuillez contacter le Centre Régional d'Intégration de Charleroi.

CRIC
Rue Tumelaire, 86 6000 Charleroi
Tél. : 071/20.98.60
info@criccharleroi.be www.criccharleroi.be



La formation



Nous vivons une époque où il est primordial de savoir « toucher à tout ». Informatique, nouvelles technologies, communication, gestion, droit ne sont que quelques exemples de domaines en constante évolution. Voilà pourquoi, nous vous proposons de découvrir, dans ce numéro, un petit aperçu de différentes associations proposant des formations en tous genres.

FUNOC

La remise en projet

Créé en 1993 par l'ASBL FUNOC, le « Dispositif passerelle » vise la réinsertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi. La formation s'étend sur une durée de trois mois à un an, en fonction du projet d'insertion.

La méthodologie de ce service s'organise autour de différents ateliers artistiques, pédagogiques, comme la remise à niveau des connaissances générales de base, de développement et d'estime de soi, d'insertion et d'orientation. Elle repose sur trois mots-clés : vécu, réflexion et action.

« Ces mots sont le fil conducteur de chaque atelier », explique Marianne Leer, responsable pédagogique. « A partir du vécu des stagiaires, comme les problèmes de logement par exemple, on mène toute une analyse sur cette problématique. Ensuite, on l'exprime via un processus de création artistique », ajoute-t-elle. « Par exemple, dans une pièce de théâtre réalisée sur le thème des violences conjugales, on ne va pas rejouer les scènes de violence, mais plutôt proposer des solutions et interpeller le public sur le débat. La production d'une sculpture, d'un site Internet ou autre, aide à exprimer, à l'extérieur, le résultat d'un travail de réflexion mené dans le groupe ».

Ces activités créent des liens de solidarité et redonnent goût à l'apprentissage. « Il y a un parcours de reconstruction identitaire qui s'installe. La personne reprend confiance en elle », conclut Marianne Leer qui définit le leitmotiv du service comme ceci : « être acteur dans un projet collectif d'atelier permet d'acquérir des compétences transversales et transférables à son projet de vie ».

A la fin de leur stage au « Dispositif

Passerelle », les demandeurs d'emploi reçoivent une attestation ainsi qu'un carnet de compétences acquises et à acquérir. La majorité d'entre eux s'inscrivent dans une formation plus qualifiante.

FUNOC
41, rue de Trazegnies
6031 Monceau-sur-Sambre
071/270.630
www.passerellefunoc.skyblog.com
Passerellefunoc@yahoo.fr



ACES : Domptez votre projet informatique !

Une formation à l'utilisation d'un logiciel, c'est appréciable pour votre association. Mais encore faut-il pouvoir faire tourner l'environnement autour de votre outil, trouver le bon programme, la bonne machine, au bon prix. Un vrai casse-tête ! Pas d'inquiétude, ACES est en quelque sorte une bonne aspirine pour votre asbl...

Ce n'est pas un secret : l'association qui ne dispose pas d'un outil informatique performant connaît un handicap de poids dans le cadre de son fonctionnement administratif, mais également sur le plan de sa visibilité et de sa communication. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg quand on décide d'équiper son asbl pour son « aventure numérique »... Acheter la bonne machine avec le budget adapté et les logiciels efficaces dans le cadre de vos objectifs, ou encore savoir utiliser

dispenser son savoir vers ses collaborateurs, mais également de régler les pépins qui peuvent survenir dans le parc informatique de votre association. Mais l'asbl va plus loin encore dans l'aspect didactique puisqu'elle propose des formations complètement à la carte, l'objectif étant de donner un maximum d'autonomie. La réalisation de sites web à prix démocratiques est également au menu, avec un accompagnement de A à Z de votre projet sur la toile.

L'informatique ne sera plus en sens unique !

ACES asbl
Rue de Monceau-Fontaine, 42/2
6031 Monceau-sur-Sambre
Tél.: 071/20.21.85
Fax : 071/70.03.00



un système, sont également les obligations auxquelles vous devez vous soumettre.

L'entreprise d'économie sociale ACES a pour credo de faciliter le pan informatique de votre asbl, et ce, à tous les niveaux : de l'achat à la maintenance, en passant bien entendu par la formation et les services de création. Mais ACES propose également de « former des formateurs » au sein de votre structure. Vous deviendrez au bout du cursus, une personne référente informatique qui sera à même de

Plus tard, je serai...



Vous êtes étudiant, demandeur d'emploi ou souhaitez tout simplement récolter un maximum d'infos sur un programme scolaire ou sur une profession en particulier ? Le SIEP est là pour vous !



Le Service d'Information sur les Etudes et Professions a vu le jour à Bruxelles, il y a un peu plus de trente ans. « Au milieu des années 70, on était dans un contexte de sous-information. Il était donc nécessaire de pouvoir donner des repères aux jeunes et aux publics fragilisés, et de faire la jonction entre le monde de la formation et celui de l'insertion professionnelle. Mais ce n'est pas tout de donner l'information, la personne qui la reçoit doit avoir des critères de sélection pour pouvoir la traiter et prendre son avenir en main », explique Michel Di Mattia, Responsable de l'antenne carolo du SIEP.

Au début des années 80, le SIEP a en effet développé une antenne à Charleroi. Celle-ci s'articule autour de cinq objectifs principaux. Elle met à disposition gratuitement, une mine d'informations sur les études (coordonnées des établissements, grilles horaires, projets pédagogiques, équivalences, passerelles...); elle propose, sur rendez-vous, un service d'orientation personnalisé. « Des batteries de tests projectifs sont administrés par des psychologues lors d'un entretien semi-directif qui servira à faire un bilan personnel et à définir un projet adapté », ajoute Michel; elle développe depuis 10 ans le Salon des Etudes et Professions qui se déroule à la Louvière; elle propose des cours de méthodes de travail pour apprendre aux jeunes à étudier efficacement et, pendant les vacances scolaires, des cours de remédiation présentés sous la forme de petits modules de 10 heures; elle publie un guide de promotion sociale du Hainaut, une base de données pour les cours de langues ainsi qu'un guide thématique annuel. « Nous avons déjà abordé différents thèmes comme celui de l'électricité, de la coopération au développement, des transports ou encore du génie mécanique... La première partie de ce guide tente d'apporter un éclairage sur le secteur agrémenté d'une série d'interviews de professionnels. La deuxième est, quant à elle, consacrée à la partie formation », commente Michel.

« Nous avons également développé des coopérations spécifiques sur le territoire carolo et intensifié nos relations avec les centres PMS. A l'approche du salon, nous réalisons des animations dans les écoles... Au fil du temps, nous sommes donc devenus un relais connu, et j'espère reconnu, des jeunes qui recherchent des informations », conclut Michel.

SIEP Charleroi
12, rue de Marcinelle
6000 Charleroi
Tél. : 071/33.12.06
www.siep.be
siep.charleroi@siep.be

